

Cap-Vert



Praia

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 4
- Population en milliers (2007) : 530
- PIB par habitant, USD à prix constant 2000 (2007) : 1 602
- Espérance de vie (2007) : 60.8
- Taux d'analphabétisme (2007) : 20.6

Cap-Vert

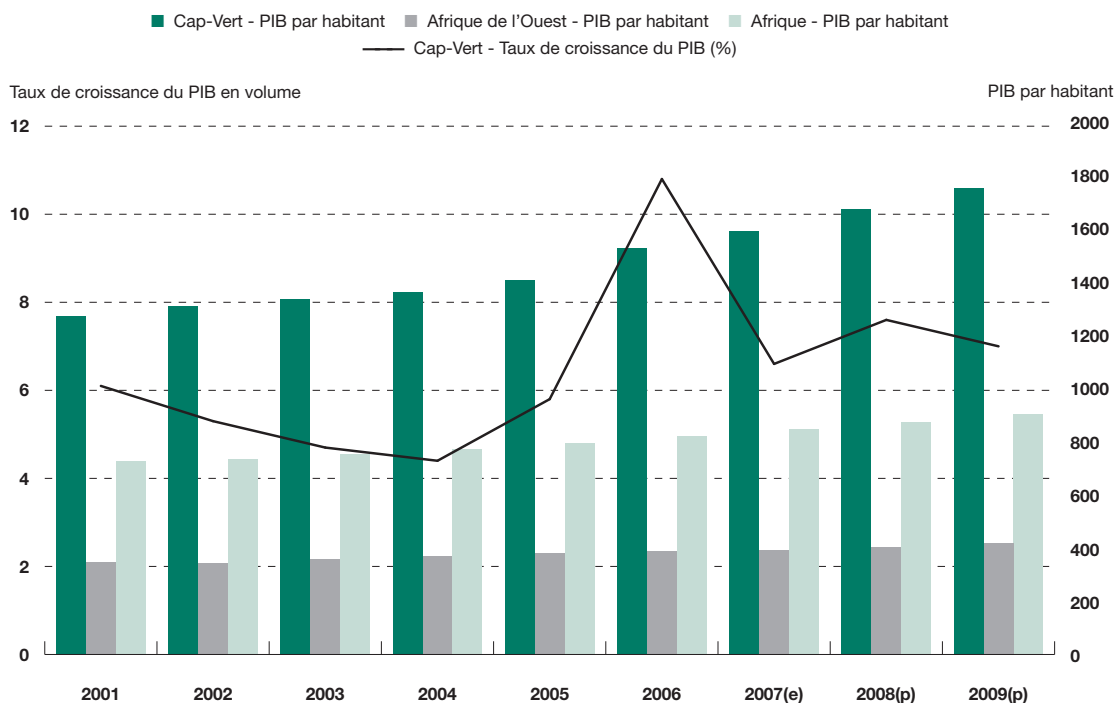


L'ÉCONOMIE CAP-VERDIENNE A PROGRESSÉ de 6.6 pour cent en 2007 (estimation), après une hausse 10.8 pour cent en 2006. Cette croissance qui reste vigoureuse reflète le taux d'exécution relativement élevé du programme d'investissements publics (PIP) des autorités et le dynamisme du secteur privé, soutenus par un important essor du crédit et de l'investissement privé intérieurs, ainsi que par de substantielles entrées d'investissements directs étrangers (IDE). En 2008 et 2009, le PIB en volume devrait encore augmenter de respectivement 7.6 pour cent puis 7 pour cent. L'inflation annuelle moyenne a décliné à 4.5 pour cent en 2007 contre 6 pour cent en 2006, et elle devrait être inférieure à 3 pour cent en 2008.

Le PIB en volume du Cap-Vert, une petite économie ouverte, continue de croître à un rythme supérieur à celui de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Depuis 2004, année éprouvante pour l'agriculture de l'archipel, ce taux de croissance est largement soutenu par un environnement politique sain. Cette vitalité et les progrès antérieurs accomplis dans le développement des ressources humaines induisent une amélioration progressive de l'indicateur du développement humain du pays et un recul de la pauvreté absolue : en décembre 2007, le Cap-Vert a cessé de faire partie des pays les moins avancés (PMA).

Les investissements étrangers et les investissements publics dans les infrastructures ont tiré la croissance.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (USD à prix 2000 constant)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/324611243716>

Le solde budgétaire global s'est détérioré en pourcentage du PIB en 2006 puis il s'est nettement redressé en 2007, se traduisant par un léger déficit qui devrait rester à un niveau analogue en 2008 et 2009. Le budget de l'État reste en grande partie financé par l'aide publique au développement (APD). Le Cap-Vert est en effet l'un des pays d'Afrique où l'aide par habitant est la plus généreuse.

Cependant, malgré ces progrès impressionnants, le pays est toujours confronté à de graves problèmes structurels : chômage massif, pour l'essentiel structurel (18.3 pour cent en 2006), persistance d'un taux de pauvreté relativement élevé, qualité médiocre des services proposés par les entreprises publiques et privées, pénuries de main d'œuvre qualifiée et inadéquation des infrastructures. L'éclatement géographique du Cap-Vert (plus de dix îles et huit îlots) et son climat aride de type sahélien constituent aussi des obstacles permanents au développement du pays.

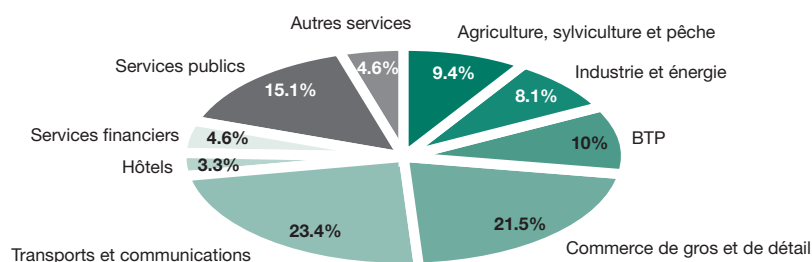
les transferts de fonds des travailleurs émigrés (12 pour cent du PIB en 2007), qui ont gonflé le revenu des ménages et la consommation privée, l'investissement intérieur dans le BTP (bâtiment et travaux publics), et l'investissement public dans les infrastructures (transports et télécommunications notamment). La croissance sera soutenue dans les prochaines années par les mesures macro-économiques et structurelles prévues dans le plan national 2006-10, ainsi que par l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE) du Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2006-09, et par le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2008-10. Le CDMT alloue les ressources budgétaires publiques en fonction des priorités définies dans les deux Documents de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR) couvrant les périodes 2005-07 et 2008-10.

Les pluies sont restées rares et irrégulières en 2007 pour la troisième année consécutive, et la production de maïs irrigué, la principale culture de base, a diminué d'un tiers par rapport à 2006, année pendant laquelle cette récolte avait déjà été inférieure de 46 pour cent à la moyenne des cinq années précédentes. La croissance économique globale en a toutefois peu pâti, car l'agriculture entre pour moins de 10 pour cent dans le PIB. Moins d'un dixième de la superficie de l'archipel (environ 42 000 hectares) se prête-il est vrai à la culture de céréales. Depuis quelques années, la culture hydroponique (hors sol) et l'irrigation au goutte-à-goutte ont permis d'accroître significativement les rendements sur les terres bénéficiant de ces techniques (7.9 pour cent des cultures). C'est par exemple le cas

Développements économiques récents

Le ralentissement relatif de la croissance du PIB en 2007 (6.6 pour cent contre 10.8 pour cent en 2006) s'explique notamment par la réalisation d'investissements publics moins substantiels que prévu. La vigoureuse croissance de ces dernières années a été principalement tirée par d'énormes entrées d'IDE, surtout dans l'hôtellerie et dans le secteur de la construction liée au tourisme. Les autres moteurs de la croissance ont été

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2006 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI et de l'Institut national de statistique du Cap-Vert.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/325687336263>

de l'horticulture (deux récoltes par an). Toutefois, la petite taille des exploitations (moins de 0.5 hectare pour la plupart) et le cadre juridique, qui protège peu les droits de propriété (cadastre insuffisant entre autres), continuent de décourager l'investissement privé.

Contrairement à l'agriculture, la pêche commerciale affiche un très fort potentiel d'expansion, particulièrement depuis que l'Union européenne a levé, en 2005, son interdiction d'importer du poisson cap-verdien. Deux grandes zones de pêche internationales entourent les îles du Cap-Vert, éparpillées sur près de 630 000 kilomètres carrés d'un océan qui renferme en abondance poissons et crustacés (homard et thon surtout). La pêche tient une grande place dans les exportations du pays mais, les méthodes traditionnelles continuant d'être utilisées, elle ne représente qu'environ 1 pour cent du PIB.

L'économie cap-verdienne est axée sur les services : le commerce, les transports, le tourisme et l'administration publique ont contribué à plus de 74 pour cent du PIB en 2006. Les services, notamment le tourisme, constituent largement le premier vecteur de croissance et offrent des perspectives considérables pour une diversification plus poussée. Le Cap-Vert devient une destination touristique de plus en plus prisée. Son secteur du tourisme connaît un essor rapide

(+12.7 pour cent entre 2000 et 2003, et +15.6 pour cent de 2004 à 2007, d'après l'Institut du Millénaire), et cette tendance devrait se poursuivre. Le pays prévoit d'accueillir 1 million de visiteurs par an à l'horizon 2015. Le tourisme pourrait alors représenter 30 pour cent du PIB, contre 18.3 pour cent en 2006, et employer 53 000 personnes.


Cependant, ce secteur devra lui aussi surmonter de graves problèmes et d'abord la rareté de l'eau potable sur cet archipel volcanique. Le dessalement de l'eau de mer, procédé relativement coûteux, jouera donc un rôle toujours plus important. Autre difficulté : la faiblesse des retombées du tourisme au niveau local. En effet, cette activité se concentre sur quelques grands sites et les produits consommés par les touristes sont essentiellement importés, si bien que les marchés locaux en profitent peu.

Le secteur du bâtiment compte de nombreuses petites entreprises opérant dans l'immobilier résidentiel ou commercial, ainsi que plusieurs grands groupes en charge surtout des projets d'infrastructures. Le BTP a porté sa part dans le PIB de 7.7 pour cent en 2004 à 9.3 pour cent en 2006. Sa croissance tire celle de l'ensemble de l'économie ; elle provient pour l'essentiel du développement du tourisme, mais aussi, dans une large mesure, de la mise en œuvre du PIP.

Tableau 1 - Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Formation brute de capital	35.5	40.1	11.9	12.2	8.1	4.2	4.5	3.1
Publique	12.0	9.0	8.0	20.0	5.0	0.6	1.6	0.4
Privée	23.5	31.1	13.0	10.0	9.0	3.6	2.9	2.7
Consommation finale	103.7	95.1	4.2	5.4	4.6	3.9	5.0	4.1
Publique	19.9	19.7	5.6	3.7	5.7	1.0	0.7	1.0
Privée	83.9	75.4	3.8	5.8	4.4	3.0	4.3	3.2
Solde extérieur	-39.2	-35.2				-1.3	-1.7	-0.1
Exportations	20.4	19.8	19.2	16.2	14.1	3.9	3.7	3.5
Importations	-59.6	-54.9	10.4	10.4	6.7	-5.2	-5.4	-3.5
Taux de croissance du PIB, en volume						6.8	7.8	7.2

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/328630288307>

En 2007, la croissance économique s'est largement répartie entre les différentes composantes de la demande finale. La formation brute de capital publique et privée comme les importations et exportations ont augmenté plus rapidement que le PIB global. En revanche, la consommation finale a progressé à un rythme nettement inférieur à celui du PIB. La vigueur des exportations reflète principalement l'essor des recettes touristiques, et la consommation privée profite des effets sur le revenu des ménages de la forte croissance du BTP et du tourisme. La progression des salaires dans le secteur public (+ 13 pour cent par an entre 2001 et 2005) joue également un rôle fondamental dans le soutien du revenu des ménages. En outre, les envois de fonds des travailleurs émigrés contribuent à alimenter la croissance de la consommation privée, de la construction de logements et des biens de consommation durables. Malgré son ancrage nominal à l'euro, le cours de change réel effectif de l'escudo cap-verdien (CVE) a baissé, en raison du faible taux d'inflation intérieur, ce qui constitue l'un des attraits du Cap-Vert pour les touristes.

L'expansion de la consommation publique devrait se tasser sensiblement à moyen terme sous l'effet d'une modération salariale, après plusieurs années de hausse substantielle. Cependant, l'investissement public devrait être beaucoup plus important en 2008 qu'en 2007, afin d'étayer le développement du tourisme, et cela même si le taux de mise en œuvre du PIP reste probablement insuffisant en 2009. La croissance de l'investissement intérieur est soutenue par une baisse du coût du capital et par l'élargissement de l'offre de crédit au secteur privé. La croissance en volume de l'investissement privé (IDE y compris) devrait être globalement plus modérée sur les deux prochaines années, malgré l'essor du tourisme.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire à moyen terme du Cap-Vert vise à préserver la stabilité macro-économique, à renforcer la fiscalité et à favoriser l'investissement public. Le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT)

pour 2008-10 a été validé. Un système intégré de gestion budgétaire et financière (*Sistema Integrado de Gestão Orçamental e Financeira* – SIGOF) a par ailleurs été introduit en 2004. À ce jour, il n'a amélioré que partiellement l'exécution du budget. À compter de 2008, le Cap-Vert utilisera pour la publication de ses chiffres le cadre analytique décrit dans le document du FMI intitulé *Manuel de statistiques de finances publiques 2001* (MSFP 2001). Ce changement témoigne des progrès accomplis par le pays dans la compilation de ses données, sur une base annuelle ou plusieurs fois par an, conformément à la méthodologie décrite dans le MSFP 2001.

L'adoption du Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR) 2004-07 a conduit à l'introduction d'un nouveau modèle budgétaire en 2005. Ce modèle englobe un CDMT global et plusieurs CDMT sectoriels pour la période 2005-07, que doivent appliquer les grands ministères techniques (Éducation et Enseignement supérieur, Environnement et Agriculture, Travail, Famille et Solidarité, Santé) afin que les dépenses publiques soient allouées conformément aux priorités énoncées dans le document de stratégie. Le récent examen de ces dépenses, mené dans le cadre des projets d'évaluation de la comptabilité nationale et des marchés publics, doit déboucher sur des mesures supplémentaires destinées à améliorer la gestion des dépenses publiques.

Le Cap-Vert a renforcé sa fiscalité avec des réformes et un recouvrement plus efficace. Ses recettes fiscales ont augmenté, passant d'environ 17 pour cent du PIB en 1999 à quelque 23 pour cent en 2006 et 2007. Les recettes totales ont été également revigorées par les revenus exceptionnels procurés. Cette hausse est notamment due aux recettes non récurrentes qui proviennent de la privatisation de près de 30 entreprises publiques. Le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est relativement élevé (jusqu'à 45 pour cent dans la tranche supérieure), et celui de l'impôt sur les sociétés plutôt modéré (30 pour cent au maximum). Les autres grandes sources de recettes fiscales sont les droits de douane et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En 2007, une réforme a rationalisé la législation fiscale et élargi l'assiette de l'impôt en harmonisant les

incitations, les exonérations, ainsi que les taxes à l'importation et à la consommation.

Les dons restent également une importante source de recettes publiques. Ils ont représenté environ 6 pour cent du PIB en 2006 et 2007. Avec les prêts étrangers, ils financent quelque 80 pour cent du PIP. L'amélioration de la gestion des dépenses publiques a renforcé la confiance des donateurs, entraînant un relèvement de l'aide budgétaire qui est passée de 4 pour cent du budget total en 2006 à 7 pour cent en 2007. Un nouveau mécanisme de financement a par ailleurs été instauré pour lisser, sur la période 2008-15, les dépenses financées par les fonds émanant des donateurs. Un lissage rendu nécessaire par la très forte concentration des engagements en début d'exercice.

D'après les estimations, les dépenses totales et les prêts nets se sont chiffrés à 34 pour cent du PIB en 2007, soit un léger recul par rapport à 2006 (35.5 pour cent). Ces contractions ont ramené le déficit budgétaire global (dons compris) à 2.3 pour cent du PIB en 2007, contre 4.6 pour cent en 2006.

Avec le budget 2008, le gouvernement s'engage davantage encore sur la voie de la discipline. Par rapport à 2007, le financement sur ressources propres a été rehaussé de 13 pour cent. Les recettes devraient continuer d'augmenter pour atteindre 31.6 pour cent du PIB, grâce à un recouvrement plus efficace et, en

particulier, au triplement des impôts locaux collectés sur la période 2004-07. On s'attend à une diminution en valeur réelle des dépenses renouvelables, qui s'inscriront à 20.3 pour cent du PIB, mais à une légère hausse de l'investissement public, à 13.7 pour cent du PIB, en raison du faible taux actuel d'exécution du PIP. Parmi les grands postes de dépenses figurent notamment le remboursement des arriérés de la dette, conformément à l'accord passé avec le FMI, l'accroissement des allocations aux municipalités pour l'organisation des élections locales de 2009, ainsi que les ajustements salariaux destinés à compenser l'inflation.

Le Cap-Vert est fortement tributaire des importations d'hydrocarbures, et il encadre les tarifs de ses services publics par des subventions à la consommation d'électricité. Le budget de l'État risque donc de pâtir du renchérissement international des hydrocarbures. Néanmoins, et c'est une première, le budget 2008 cible un excédent primaire de 6.4 milliards d'escudos (CVE), tout en étoffant la part dans le PBI des dépenses publiques d'investissement.


Selon une récente étude du FMI et de la Banque mondiale consacrée à la soutenabilité de la dette, le Cap-Vert continue d'afficher un faible risque de défaut de paiement. Il a pour objectif d'atteindre et de maintenir un ratio de la dette publique équivalant au maximum à 70 pour cent du PIB (72.4 pour cent en 2006), tandis que le ratio de la dette intérieure devrait

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Recettes totales (avec dons)^a	28.6	33.5	30.0	30.9	31.6	31.6	31.4
Recettes fiscales	17.3	20.3	21.0	23.0	22.8	23.9	23.2
Dons	7.2	10.8	6.4	5.8	6.8	5.6	6.1
Dépenses totales (et prêts nets)^a	42.1	38.2	34.0	35.5	34.0	34.1	33.7
Dépenses courantes	28.6	24.4	21.4	22.7	21.4	20.3	20.2
<i>Sans les intérêts</i>	26.3	21.9	19.2	20.8	19.8	18.7	18.6
Salaires	10.7	11.9	12.1	11.6	10.9	10.2	9.7
Paievements d'intérêts	2.3	2.5	2.2	1.9	1.6	1.6	1.6
Dépenses en capital	13.5	13.6	12.5	12.5	12.3	13.7	13.5
Solde primaire	-11.2	-2.2	-1.8	-2.6	-0.7	-0.9	-0.7
Solde global	-13.6	-4.7	-4.0	-4.6	-2.3	-2.5	-2.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/330724736655>

se stabiliser autour de 20 pour cent du PIB d'ici fin 2008 (contre plus de 33 pour cent fin 2005). En conséquence, la dette intérieure, hors dépôts mais arriérés compris, devrait tomber de 32.7 pour cent du PIB fin 2005 à 25 pour cent fin 2007. Dans le cadre de ses efforts visant à apurer les arriérés de paiement de l'administration centrale et locale, les autorités ont entrepris de verser aux compagnies pétrolières (Shell Oil) une partie des anciennes subventions dues pour les livraisons de carburant à Electra, la compagnie nationale de l'électricité et de l'eau. L'ensemble de ces arriérés de subventions sera réglé en trois tranches d'ici 2009.

Politique monétaire

En 2006 et 2007, la banque du Cap-Vert (*Banco Central de Cabo Verde* – BCV), banque centrale indépendante, a eu pour objectif d'améliorer la crédibilité du régime de change, dans lequel l'escudo cap-verdien est ancré sur l'euro en vue d'endiguer l'inflation. Étant donné l'importance des envois de la diaspora et leur sensibilité aux écarts de taux d'intérêt, la BCV devrait prochainement relever son taux principal d'environ 0.5 pour cent pour suivre l'évolution du taux de refinancement de la Banque centrale européenne.

Une loi votée en mai 2002 interdit à la banque centrale de financer le déficit budgétaire. Le Cap-Vert n'a d'ailleurs pas été contraint ces trois dernières années de monétiser le déficit budgétaire de son administration centrale en faisant appel à la BCV, grâce essentiellement à l'aide budgétaire globale apportée par les donateurs et parce que la vente d'obligations du trésor (venant à maturité jusqu'en 2014) a permis de dégager les ressources financières nécessaires.

En 2006, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation s'était accélérée, passant à 6 pour cent sous l'effet du renchérissement des denrées alimentaires et des hydrocarbures, après s'être limitée, en moyenne, à 1 pour cent entre 2001 et 2005. Dans le cas des produits alimentaires, le renchérissement s'est expliqué par le déficit pluvial et par l'envolée des cours internationaux. Les prix (encadrés) des produits pétroliers avaient, eux aussi, subi d'amples ajustements à la hausse en raison également de l'envolée des cours

internationaux. En 2007, l'inflation des prix à la consommation a décliné à 4.5 pour cent malgré un léger assouplissement de la politique monétaire, la BCV ayant abaissé de 15 à 14 pour cent le coefficient de réserves obligatoires. Les prix des produits alimentaires frais ont en effet diminué, et le taux de la TVA a été temporairement réduit pour certaines catégories de biens de consommation. À moyen terme, l'inflation devrait revenir au même niveau, ou en deçà, que dans la zone euro.

Position extérieure

En décembre 2007, après plus de sept années de négociations, le Cap-Vert est devenu le 152^e membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour ses produits industriels, il a accepté une consolidation tarifaire à des taux allant de 0 à 55 pour cent. Certaines consolidations impliquent des réductions progressives jusqu'en 2018, ce qui portera le taux le plus élevé à 15 pour cent en moyenne. Quant aux produits agricoles du Cap-Vert, ils feront l'objet d'une consolidation tarifaire à un taux moyen d'environ 19 pour cent. Le pays a également pris certains engagements afin de faciliter l'accès à dix segments du secteur des services et à un large éventail d'autres branches.

Le Cap-Vert fait partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui est financée par une taxe de 0.5 pour cent sur tous les biens et véhicules importés de pays non membres. Le Cap-Vert est le membre de la Cedeao le plus affecté par cette taxe, car ses importations proviennent en grande partie de pays hors Cedeao. C'est pour cette raison qu'il n'est pas signataire de l'Accord de partenariat économique passé entre l'Union européenne (UE) et la Cedeao. Il a préféré faire cavalier seul, dans l'objectif de se transformer en un « modèle d'économie de circulation ». En octobre 2007, l'UE lui a accordé le statut de partenaire spécial, qui débouchera sur une coopération accrue dans plusieurs domaines, notamment le commerce, l'investissement, la lutte contre l'immigration illégale et le crime organisé, la modernisation des institutions et des normes.

En 2007, les principaux partenaires commerciaux du Cap-Vert étaient le Portugal, les Pays-Bas, la France, le Brésil, l'Espagne, l'Italie et la Suède. Les importations cap-verdiennes proviennent surtout du Portugal, avec près de 45 pour cent du total en 2007. Viennent ensuite les Pays-Bas, avec 16 pour cent. Le Portugal est aussi le premier importateur de produits cap-verdiens, devant l'Espagne ; il absorbe plus de 50 pour cent des exportations de l'archipel. Cependant, et même si les pays de la zone euro resteront ses principaux partenaires, le Cap-Vert cherche à intensifier la coopération Sud-Sud, surtout avec le Brésil et la Chine, ainsi que, à moyen terme, avec l'Afrique du Sud, l'Inde et le Nigeria.

Le Cap-Vert a reçu 138 millions de dollars (USD) de flux nets d'aide publique au développement (APD) en 2006 (12.6 pour cent de son revenu brut national), contre une moyenne de 124 millions USD sur la période 2001-05. L'aide extérieure (dons et prêts) devrait grimper à un peu plus de 10 pour cent du PIB en 2007, puis fluctuer entre 8 et 9 pour cent. Parmi les donateurs bilatéraux, les États-Unis apportent un soutien via l'Agoa (loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique), avec toutefois peu de résultats tangibles à ce jour. Par ailleurs, en 2007, le Cap-Vert a bénéficié d'un financement du Compte du défi du Millénaire (*Millennium Challenge Account* – MCA), pour la troisième fois en quatre ans.

D'après les estimations, le déficit des comptes courants s'est creusé en 2007 et s'est rapproché de son niveau historique, principalement en raison du tassement de la croissance des exportations de marchandises et des envois de fonds des travailleurs

émigrés. Sur 2008 et 2009, ce déficit devrait se réduire progressivement en pourcentage du PIB. Le déficit structurel des comptes courants s'explique par la forte dépendance du pays vis-à-vis des importations de marchandises, qui représentent un volume considérable par rapport à celui des exportations. Si les exportations de poisson, qui entraînent pour environ 14 pour cent dans le total exporté en 2006, se développent rapidement, en revanche les activités de réexportation de combustibles vont rester très faibles, notamment du fait des problèmes de gestion et des difficultés techniques liées à deux entreprises, Enacol and Shell, qui ne stockent pas des produits adéquats. Le déficit du commerce de marchandises restera stable mais, étant donné la vitalité des recettes touristiques, l'excédent des échanges de services va très fortement augmenter. Le déficit du commerce des biens et des services est financé par l'investissement direct étranger, par l'aide étrangère et par les envois des travailleurs émigrés. Ces derniers forment une importante diaspora d'environ 700 000 personnes.


En hausse constante, les réserves internationales brutes atteignaient plus de 2.9 millions CVE fin 2007 (contre 2.1 millions CVE en 2006), soit l'équivalent de 3.2 mois d'importations.

Bien que le Cap-Vert n'ait pas libéralisé son compte de capital, il encourage l'IDE en simplifiant les procédures d'enregistrement (les investisseurs restent simplement tenus de notifier à la BVC la façon dont ils comptent placer leurs fonds) ; il exonère à 100 pour cent les dividendes des cinq premières années (le taux d'imposition est ensuite de 10 pour cent)

Tableau 3 - **Comptes courants** (pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Balance commerciale	-36.9	-41.0	-34.9	-40.9	-40.8	-41.3	-41.5
Exportations de biens (f.o.b.)	4.5	6.2	8.9	8.5	6.3	5.6	5.2
Importations de biens (f.o.b.)	41.4	47.2	43.8	49.4	47.1	46.8	46.7
Services	-3.0	3.4	6.9	13.9	10.5	12.7	14.6
Revenu des facteurs	-1.5	-2.0	-3.4	-4.0	-2.7	-2.8	-2.9
Transferts courants	27.3	25.2	27.9	25.7	22.4	20.7	21.7
Solde des comptes courants	-14.2	-14.3	-3.4	-5.3	-10.7	-10.6	-8.2

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/331804554551>

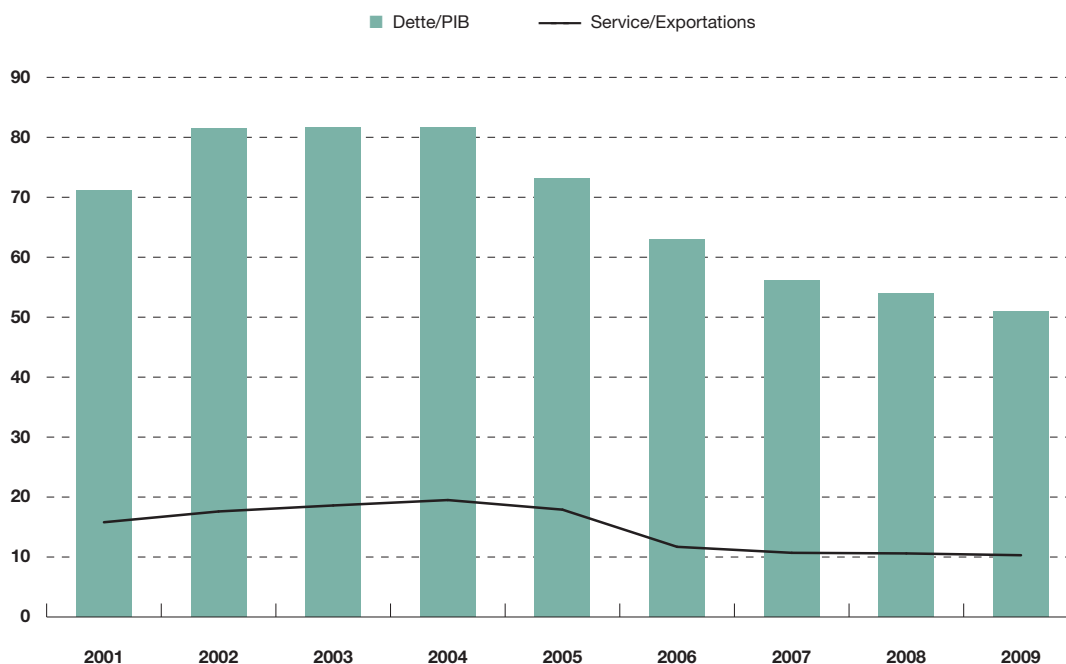
et les dividendes et les revenus réinvestis sur place, ainsi que les amortissements et les intérêts ; il autorise enfin les investisseurs étrangers à acquérir des parts dans les sociétés privatisées. Cette stratégie a attiré près de 109 projets d'investissement pour un total de 416 millions USD depuis le lancement des réformes économiques en 1993. Tous les secteurs de l'économie sont désormais ouverts à l'investissement étranger, mais 90 pour cent des IDE vont au tourisme, et les activités manufacturières n'en reçoivent qu'une proportion minimale. En juin 2007, le total des IDE (d'après les autorisations obtenues) atteignait quelque 555 millions d'euros. Il proviennent essentiellement du Portugal, du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Espagne (îles Canaries). Plus récemment, la Chine et les Émirats arabes unis ont commencé d'investir à leur tour au Cap-Vert.

La dette extérieure publique du Cap-Vert avait nettement gonflé entre 1997 et 2001, sous l'effet de la réduction des dons et des prêts accordés à des conditions de faveur. Sa part dans le PIB est ensuite


retombée à 48 pour cent en 2006, contre 56,5 pour cent en 2001. Sur la même période, le ratio du service de la dette extérieure publique sur les exportations de biens et services est tombé de 14,2 pour cent à 5,7 pour cent. La Banque mondiale (via l'Association internationale de développement – IDA) est le plus gros créancier multilatéral devant le Fonds africain de développement et le Portugal, le principal prêteur bilatéral. La dette extérieure totale, qui inclut la dette du secteur privé, suit la même trajectoire. Sa part dans le PIB est descendue à 63 pour cent en 2006, contre 71,2 pour cent en 2001, et le ratio du service de la dette sur les exportations est passé de 15,8 pour cent en 2001 à 11,7 pour cent en 2006.

La notation des emprunts du Cap-Vert témoigne de l'amélioration de la solvabilité du pays, qui affiche un faible risque de défaut de paiement. En décembre 2006, Fitch a confirmé la note B+ pour la dette cap-verdienne à long terme en devises, note accordée pour la première fois le 15 août 2003, et la note BB- pour la dette à long terme en monnaie locale.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/327140746202>

La même agence a également confirmé la note B, obtenue en 2003 pour la dette à court terme en devises.

Afin de faciliter la transition du Cap-Vert, qui, depuis peu, ne fait plus partie des PMA, les Nations unies ont appelé les donateurs à poursuivre leur aide au moins jusqu'à ce que le pays atteigne les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont l'échéance est fixée à 2015. L'agence américaine USAID et le Programme alimentaire mondial ont réduit leur aide alimentaire, mais d'autres partenaires pour le développement ont réagi favorablement. Ainsi, la Chine a annulé 30 millions de yuans (CHN), soit 3.9 millions USD, de dettes du Cap-Vert. L'archipel devrait donc continuer de recevoir l'une des APD nettes par habitant parmi les plus élevées au monde (317 USD par habitant en 2005).

Questions structurelles

Développements récents

Le rythme des privatisations s'est ralenti en 2006, année qui a vu l'État racheter la majorité des actions d'Electra, aux prises avec de graves difficultés financières. Le projet de privatisation de cette entreprise doit être réactivé avec une nouvelle direction. Les pouvoirs publics ont par ailleurs lancé un appel d'offres portant sur Emprofac (commercialisation de produits pharmaceutiques) et sur Interbase (congélation de poisson). La privatisation d'Enacol, le distributeur national d'hydrocarbures, a été achevée en avril 2007. L'appel d'offres pour la cession d'une partie du capital de l'autorité portuaire (Enaport) a été engagé en 2007. La privatisation de la compagnie aérienne TACV (*Transportes Aéreos de Cabo Verde*) n'était pas terminée fin 2007, et des négociations sont en cours pour celle des chantiers navals Cabenave.

D'après le rapport *Doing Business* relatif à la pratique des affaires, la création d'une entreprise au Cap-Vert nécessite 12 démarches différentes, représente un coût équivalant à 40 pour cent du revenu national brut par habitant et prend en moyenne 52 jours. Malgré les efforts visant, depuis quelques années, à rationaliser

de lourdes procédures administratives et à améliorer la transparence, il fallait de plus, en 2007 et en moyenne, 120 jours pour obtenir l'autorisation d'exercer une activité. Et il est aussi difficile de fermer une société. Le Cap-Vert est classé 132^e sur 178 pays en matière de création d'entreprise. Il a toutefois pris des mesures pour créer un portail en ligne (*Porton di nos ilhas*) et un guichet unique (*Casa do cidadão*), de manière à réduire le délai d'enregistrement des entreprises.

Dans le secteur des transports, l'une des grandes priorités est de faire du Cap-Vert une plate-forme logistique pour le trafic maritime et un pôle régional pour le trafic aérien. Couplés à la privatisation des services portuaires et financés par le MCA, les travaux de modernisation du port de Praia, sur l'île de Santiago, devraient accroître considérablement l'efficacité du transport maritime. Le pays compte actuellement sept aéroports, trois internationaux et quatre nationaux. L'un d'entre eux est en cours de conversion pour accueillir des long-courriers à São Pedro, sur l'île de São Vicente. Ce chantier devrait s'achever en 2008.

Les autorités ont admis que la récupération des coûts était essentielle pour la viabilité financière des entreprises d'eau et d'énergie. Elles ont engagé une refonte complète des tarifs et veulent mettre en œuvre un mécanisme d'ajustement automatique des tarifs de l'électricité et de l'eau en fonction des variations du coût des produits pétroliers importés, ce qui devrait dépolitiser la fixation des tarifs et atténuer les pressions qui s'exercent sur le budget.

La politique énergétique du Cap-Vert est axée en partie sur la conservation de l'énergie et l'utilisation de sources alternatives, afin d'atténuer la dépendance du pays vis-à-vis des importations d'hydrocarbures. En août 2007, les pouvoirs publics ont signé un accord avec la multinationale britannique InfraCo et avec Electra pour l'installation, en 2008, de quatre parcs éoliens sur les îles de Santiago, São Vicente, Sal et Boa Vista. À l'horizon 2011, ces équipements, dont le coût est estimé de 25 à 30 millions USD, devraient couvrir un quart des besoins énergétiques de l'archipel. Le ministre de l'Énergie étudie également une proposition de Rosenergoatom, l'entreprise publique qui détient le

monopole du nucléaire en Russie, de construire une centrale nucléaire au large. Cette installation serait pilotée par des techniciens russes et fournirait de l'électricité au Cap-Vert. L'Agence internationale de l'énergie atomique a été sollicitée pour venir réaliser une étude technique préalable.

Le Cap-Vert n'est pas encore parvenu à assurer l'accès de tous les habitants à l'eau potable et à l'assainissement. Actuellement, 86 pour cent de la population urbaine et 73 pour cent de la population rurale disposent d'eau potable, tandis que seulement 61 pour cent des citadins et 19 pour cent des habitants des campagnes ont un système d'assainissement.

En 2005, quelque 54,9 pour cent des Cap-Verdiens avaient accès à un téléphone fixe, 36,2 pour cent à un téléphone portable et 3,6 pour cent avaient un ordinateur connecté à Internet. L'Initiative nationale de 2005 pour Internet, l'accessibilité et le haut débit a réorienté la politique publique relative aux technologies de l'information et des communications (TIC). Fin 2007, le secteur des télécommunications était entièrement libéralisé, et une puissante régie de réglementation des télécommunications, de la télé/radiodiffusion et d'Internet a été mise en place.

Le secteur bancaire est globalement sain et bien réglementé, mais il est fortement concentré : les deux plus grands établissements contrôlent 89 pour cent des actifs. La réforme lancée dans les années 1990 a débouché sur la privatisation (en 1999-2000) des deux plus grosses banques commerciales, *Banco Comercial do Atlântico*, dont la majorité du capital est détenue par une banque portugaise, et *Caixa Económica de Cabo Verde*, dont le propriétaire est une autre banque portugaise. L'État reste présent dans le secteur bancaire via une société d'épargne (*Fundo de Solidariedade Nacional*), qui canalise l'investissement public, et l'*Instituto Caboverdiano de Solidariedade* chargé, pour sa part, de la gestion de l'aide internationale.

L'activité bancaire extra territoriale connaît une expansion rapide au Cap-Vert avec, à ce jour, cinq banques opérationnelles. Quatre autres banques

et deux établissements financiers non bancaires ont obtenu une autorisation d'activité, mais ne sont pas encore opérationnels. Ces banques sont soumises à un coefficient de réserves obligatoires inférieur à celui appliqué au segment territorial, avec lequel elles sont toutefois en concurrence directe. Des réformes du cadre réglementaire et législatif sont en cours, de manière à protéger les prêteurs et à renforcer la capacité des banques à accorder des prêts projets. D'autres réformes du secteur financier visent à améliorer la gestion du risque de crédit, à accroître la concurrence sur le marché et à permettre aux petites et moyennes entreprises (PME) d'obtenir plus facilement des prêts. Étant donné que les banques commerciales ne financent pas les PME, notamment en raison du montant élevé des garanties exigées et des coûts de transaction, le gouvernement étudie actuellement une nouvelle formule qui permettrait aux PME d'être introduites en Bourse pour pouvoir lever des fonds.

La minuscule Bourse du Cap-Vert, la *Bolsa de Valores de Cabo Verde* (BVC), fonctionne depuis décembre 2005. Elle recourt à la plate-forme d'échanges électroniques Euronext, propose des transactions sur 44 emprunts d'État et les titres de quatre sociétés, et envisage d'accueillir des émissions d'obligations d'entreprises d'ici fin 2007. La demande excède déjà l'offre. En 2007, les actions les plus demandées ont été celles d'Enacol, qui n'ont été cotées qu'en mai. Ce sont elles qui ont tiré la capitalisation boursière, la multipliant par trois par rapport à 2006. Fin 2007, Enacol affichait le cours le plus élevé et la plus forte capitalisation boursière (7 milliards CVE).

La BCV est l'autorité de contrôle et de réglementation des marchés financiers. En 2006 et 2007, la capacité institutionnelle dont elle disposait pour superviser les différentes banques et pour veiller au respect des règles prudentielles a été renforcée grâce à l'adoption des recommandations de Bâle II. Des accords de partage d'information ont été signés avec les autorités de contrôle des pays dont les entreprises implantent des filiales et des succursales au Cap-Vert. En outre, le cadre législatif et réglementaire applicable aux institutions financières internationales a été réexaminé et amendé, et la législation visant à lutter contre le

blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été étouffée.

Développement des compétences techniques et professionnelles

L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) sont peu développés au Cap-Vert. À partir de la 8^e et de la 9^e, les élèves peuvent être orientés vers des filières techniques aussi bien au collège que dans des foyers pour jeunes en zone urbaine. En revanche, dans le premier cycle du secondaire (niveau 2 selon la Classification internationale type de l'éducation – CITE), aucun programme d'enseignement technique et de formation professionnelle (ETFP) n'est prévu. Dans le deuxième cycle du secondaire (CITE 3), seulement 7 pour cent des 24 930 élèves inscrits suivent cette voie (9 pour cent des garçons et 6 pour cent des filles), toutes filières confondues. Au Cap-Vert, l'ETFP accueille les élèves à partir de l'âge de 14 ans et se prolonge sur quatre ans.

Dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), on dénombre 2 215 inscrits, mais aucun programme ETFP (CITE 5B). Le secteur privé considère que c'est un échec de la politique visant à promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle. Selon lui, cette politique ne tient pas compte des qualifications demandées par le marché du travail. Dans l'hôtellerie, par exemple, il existe une forte demande de personnel qualifié CITE 5-6, surtout pour les postes d'encadrement.

En juillet 2001, le Cap-Vert a signé un protocole d'accord avec les partenaires du plan Éducation pour tous (EPT) au Cap-Vert (FAO, Unesco, Pnud, Unicef, FNUAP, Banque mondiale et OMS), afin d'élaborer un plan national d'action EPT. En 2002, une mission de l'Unesco a aidé les autorités du pays à préparer un projet de développement de l'enseignement secondaire. Un cadre de financement a été mis en place pour l'ETFP en 2003, mais les textes d'application n'ont été votés qu'en 2007.

Trois établissements sont spécialisés dans l'ETFP. Deux sont situés à Santiago et un à São Vicente. Par

ailleurs, un établissement brésilien s'est implanté au Cap-Vert fin 2007. Tous dispensent des formations spécialisées, notamment en mécanique, technologies de l'information et des communications (TIC) et commerce. Dans le cadre de la stratégie d'ETFP nationale, un observatoire de l'emploi et de la formation sera constitué et chargé de la planification, et cinq centres pour l'emploi ont été créés afin de collecter les offres de postes. Ces centres formeront également les formateurs principaux et proposeront des sessions destinées aux travailleurs indépendants et aux dirigeants d'entreprise. Adopté en décembre 2005, le cadre institutionnel de l'ETFP couvre les aspects suivants : certification, qualifications des enseignants, statut des établissements d'ETFP, financement et accréditation de l'ETFP.

L'État estime que les projets financés par les IDE généreront au moins 15 000 emplois dans le BTP, les transports, l'hôtellerie et le tourisme. De plus, l'expansion rapide du secteur privé entraîne une demande de professionnels qualifiés, et notamment de personnes disposant des compétences nécessaires pour gérer des PME. Les pouvoirs publics ont admis que les efforts actuels, qui visent à développer le secteur privé, ne sont pas suffisants pour proposer certains services, par exemple des services d'expansion des entreprises, de financement et de formation professionnelle ciblant les PME ainsi que les micro-entreprises et les petites entreprises du secteur informel. Une nouvelle agence doit voir le jour en 2008, sur le modèle de celles qui existent déjà. Elle se consacrera exclusivement au développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat. En outre, le ministère de l'Économie, de la Croissance et de la Compétitivité est en train d'examiner le projet de création d'un conseil national pour le développement du secteur privé, qui facilitera le dialogue public-privé.

Il subsiste toutefois un important décalage entre les qualifications demandées sur le marché du travail et celles acquises par les personnes qui ont achevé leur formation. Le rapport 2006 sur la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans l'enseignement secondaire a souligné, entre autres, la nécessité de renforcer les qualifications des enseignants, d'étouffer les infrastructures, de repenser les programmes,

d'équiper les établissements, de redynamiser la formation professionnelle et de mieux l'intégrer, de formuler des orientations pour l'enseignement général et la formation professionnelle, en coopération avec les centres pour l'emploi, de soutenir le secteur privé dans l'élaboration des programmes de l'enseignement secondaire et d'adopter une approche plus participative pour la gestion des établissements d'enseignement secondaire.

Le manque de ressources financières adéquates constitue un important obstacle à la poursuite des améliorations de l'ETFP et pèse sur les efforts actuellement déployés, notamment pour assurer son financement (secteur public, secteur privé et frais de scolarité), ainsi que pour remédier aux écarts régionaux par la construction de nouvelles infrastructures et la mise à profit des synergies locales. Le budget 2008 destine 500 millions CVE sous la forme de dons et de prêts au développement des programmes d'ETFP. Selon la fondation *Development Gateway*, quelque 160 actions éducatives menées au Cap-Vert sont financées par des sources extérieures. Dans l'éducation, les principaux donateurs sont le Portugal, le Luxembourg, l'Espagne, l'Allemagne et l'Unicef.

En 1995, l'École secondaire polyvalente Cesaltina Ramos, affiliée à l'Unevoc (Centre international de l'Unesco pour l'enseignement technique et professionnel) a été créée avec l'appui financier de la Commission européenne. Les programmes de cet établissement accordent une large place à la technologie dans les services et le commerce, le BTP, l'électrotechnique et l'électronique. D'une durée de deux ans, ils permettent aux diplômés de l'école de poursuivre des études supérieures ou d'entrer directement sur le marché du travail. En 2004, le ministère de l'Éducation du Cap-Vert a reçu de l'Agence de développement du Luxembourg une somme de 3 460 000 euros destinée à renforcer la formation professionnelle à l'échelon national. Plus récemment, en mai 2006, la même agence a versé 5 485 000 euros pour le lancement d'un projet de construction d'un hôtel et d'une école formant aux métiers du tourisme.

En février 2007, le Cap-Vert a ouvert son premier centre de formation professionnelle spécialisé dans le

BTP. Financé avec l'aide du Brésil, ce projet a nécessité un investissement total de 1 million USD, dont 90 pour cent ont été apportés par l'agence brésilienne pour la coopération et le reste par le Cap-Vert. Ce centre a pour vocation de former des instructeurs qui diffuseront ensuite leur savoir faire dans tout l'archipel. Il proposera dans un premier temps des formations en mécanique, métallurgie, soudage, plomberie et électricité.

Contexte politique

Le Cap-Vert bénéficie d'un régime démocratique parmi les plus stables de l'Afrique. Le Mouvement pour la démocratie (*Movimento para a Democracia – MPD*) est resté au pouvoir de la fin du système de parti unique, en 1991, aux élections de janvier 2001. La déception provoquée par le programme de privatisations, la persistance d'un taux de chômage élevé et la pauvreté généralisée ont alors contribué à sa défaite, et c'est l'ancien parti unique, le Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert (*Partido Africano da Independência de Cabo Verde – PAICV*) qui lui a succédé. En janvier 2006, le PAICV est à nouveau sorti vainqueur des dernières élections législatives. La même année, le président, Pedro Verona Pires, a été réélu. L'opposition parlementaire a toutefois déposé une requête demandant l'annulation des résultats du scrutin pour fraude. Mais la Commission électorale nationale (CEN) et la Cour suprême ont jugé que la présidentielle et les législatives s'étaient globalement déroulées librement et de façon régulière, tout en admettant que les deux scrutins avaient été entachés d'irrégularités. La CEN a considéré que le code électoral devait être révisé afin d'améliorer la sécurité et la transparence des opérations. Elle a également souligné la nécessité de procédures plus rigoureuses et plus cohérentes pour l'identification et l'enregistrement des électeurs, ainsi que de l'utilisation d'une encre indélébile sur les bulletins de vote.

Le Cap-Vert a accompli de grands progrès dans sa lutte contre la corruption. D'après l'indice de perception de la corruption 2007 établi par *Transparency International*, il arrive en troisième position parmi les

pays d'Afrique les moins corrompus, derrière le Botswana et l'Afrique du Sud. Néanmoins, la corruption et le manque de transparence y restent perçus comme de graves obstacles. Pour y remédier, le Cap-Vert s'attache notamment à renforcer son système intégré de gestion budgétaire et financière (SIGOF) et sa cour des comptes, via une nouvelle loi sur l'organisation et le fonctionnement de cette dernière instance.

Contexte social et développement des ressources humaines

D'après le premier rapport d'avancement (2006), le Cap-Vert est en bonne voie d'accomplir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Néanmoins, l'enquête sur le revenu et les dépenses des ménages menée en 2001-02 par l'Institut national de la statistique avait révélé que 37 pour cent de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté. La plupart des pauvres habitent en zone rurale (62 pour cent) et 20 pour cent d'entre eux vivent dans une pauvreté absolue (l'institut de statistique considère qu'un ménage vit dans une extrême pauvreté si son revenu annuel représente moins de 40 pour cent du revenu médian annuel d'un foyer). L'incidence de la pauvreté absolue parmi les femmes chefs de famille, estimée à 53 pour cent, était nettement supérieure à la moyenne. En 2006, le taux de perception de la pauvreté relative (perception de leur pauvreté par les individus eux-mêmes) était estimé à 78 pour cent. De surcroît, la croissance économique de la dernière décennie a entraîné un creusement des inégalités de revenus, comme le montre la hausse du coefficient de Gini, passé de 0.51 à la fin des années 1980 à 0.57 en 2002.

C'est dans l'optique d'encourager une croissance économique équilibrée et équitable, ainsi que de réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême (OMD 1), que le Cap-Vert a élaboré son DSCR 2005-07, avec un ensemble de programmes corollaires. Depuis l'indépendance du pays en 1975, l'aide alimentaire (nourriture contre travail) est vendue au prix du marché local. Les recettes

ainsi générées alimentent un fonds qui finance des programmes de grands travaux publics (construction de routes et préservation des sols) à haute intensité de main-d'œuvre.

Le marché du travail est strictement réglementé, ce qui, conjugué à des salaires relativement élevés, induit un chômage structurellement fort (24.4 pour cent en 2005). Selon l'institut de statistique, le chômage a toutefois décliné à 18.3 pour cent en 2006, grâce à l'accroissement de l'offre d'emploi et à l'expansion rapide des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Le taux de chômage national masque d'importants écarts géographiques entre les îles du Cap-Vert. Devant le manque d'opportunités, les pauvres doivent émigrer ou travailler dans l'économie informelle. On estime que l'emploi informel représente quelque 40 pour cent de l'emploi total.

Le taux d'alphabétisation extrêmement élevé (79 pour cent en 2007) résulte directement de 32 années d'investissements substantiels dans l'éducation (20.4 pour cent du budget public entre 2004 et 2006). Malgré des différences considérables d'une municipalité à l'autre, cette stratégie d'investissement dans le capital humain se traduit par un taux net de scolarisation d'environ 96 pour cent à l'échelle nationale. L'enseignement primaire est gratuit, universel (taux net de scolarisation de 98 pour cent) et obligatoire jusqu'à l'âge de 11 ans (OMD 2) ; 83 pour cent des élèves du primaire vont jusqu'au terme du cycle sans redoubler, et seulement 2.7 pour cent abandonnent l'école en cours de scolarité.

Cependant, la qualité de l'enseignement se dégrade progressivement depuis 1980, principalement en raison d'un nombre insuffisant d'enseignants qualifiés. Ce recul est également imputable à un manque de planification et de gestion professionnelle, ainsi qu'à l'incapacité d'évaluer les élèves à la fin du cycle d'enseignement élémentaire. Le taux de scolarisation dans le secondaire des enfants âgés de 12 à 17 ans est satisfaisant puisqu'il atteint 70 pour cent (77 pour cent pour les filles et 75 pour cent pour les garçons). La politique de promotion des TIC est axée sur l'utilisation de la radio comme support pédagogique

pour les enseignants et comme outil d'enrichissement des contenus éducatifs pour les élèves.

Les rapports de l'Unicef montrent que de nombreuses jeunes filles abandonnent leurs études secondaires parce qu'elles sont victimes d'abus sexuels et tombent enceintes. Néanmoins, d'importants progrès sont accomplis en matière de réduction des inégalités entre les sexes : les femmes s'émancipent de plus en plus et leurs droits sont officiellement reconnus. Le pays devrait ainsi atteindre l'OMD 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) avant 2015.

Dans le secteur de la santé, le pays cherche actuellement à accélérer sa campagne de lutte contre les maladies non contagieuses, mais également contre la tuberculose, le VIH/Sida et le paludisme, ainsi qu'à améliorer la santé pré-natale et la santé des enfants.

Toutes les localités du Cap-Vert devraient pouvoir réaliser les OMD relatifs à la santé avant 2015, et ces objectifs sont déjà atteints à l'échelon national. Concernant l'accès aux services de santé, le Cap-Vert affiche aujourd'hui un taux de 74 pour cent au niveau national, et de 85 pour cent dans les zones urbaines. L'amélioration de la santé publique est manifeste, comme en témoignent la baisse de la mortalité maternelle et des enfants de moins de cinq ans (OMD 4), ainsi que la nette augmentation de l'espérance de vie à la naissance. En revanche, d'autres indicateurs sanitaires se dégradent depuis quelques années. Par exemple, l'incidence de certaines maladies très contagieuses, telles que le VIH/Sida et la tuberculose (OMD 5), s'accroît. Le rapport 2006 de l'Onusida sur la pandémie indique que la prévalence du VIH avoisine 0.8 pour cent au Cap-Vert.